



DIALOGUE POLITIQUE SUR LA PROMOTION DE L'AGROÉCOLOGIE ET DU CONSOMMER LOCAL AU BENIN



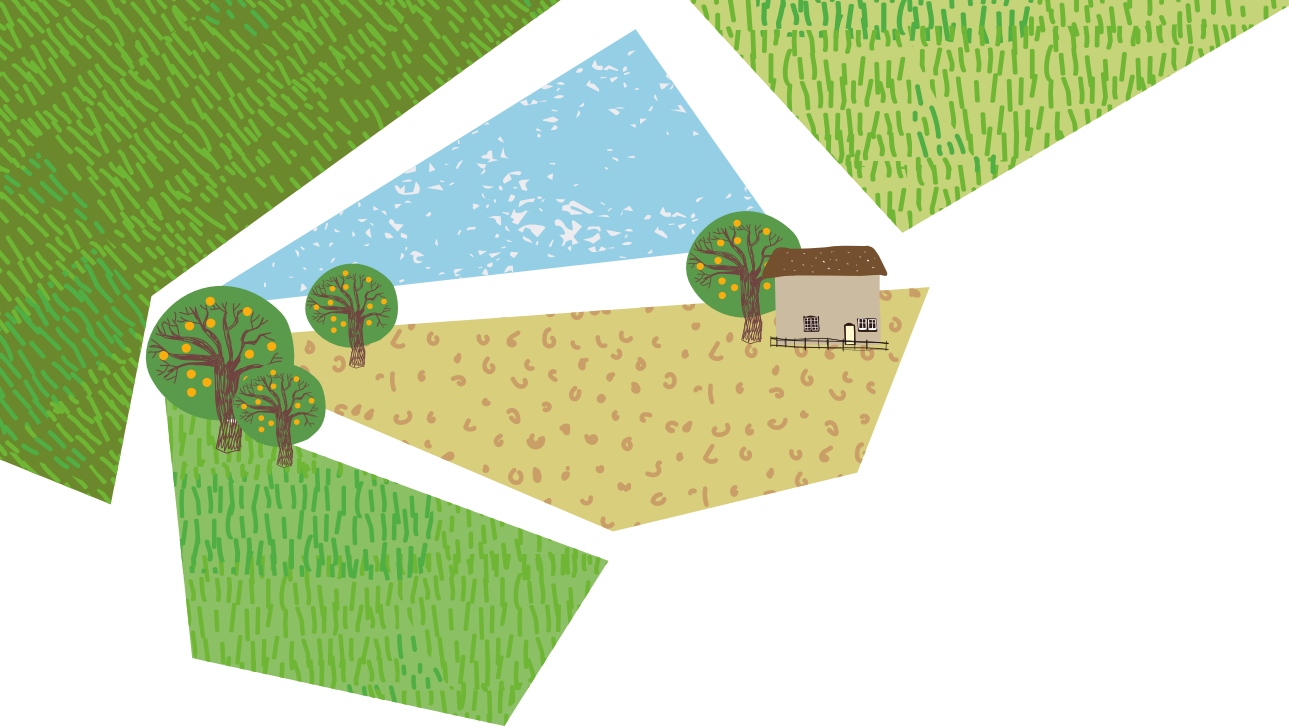
Le Rapport | Mars 2021

www.aced-benin.org



Sommaire

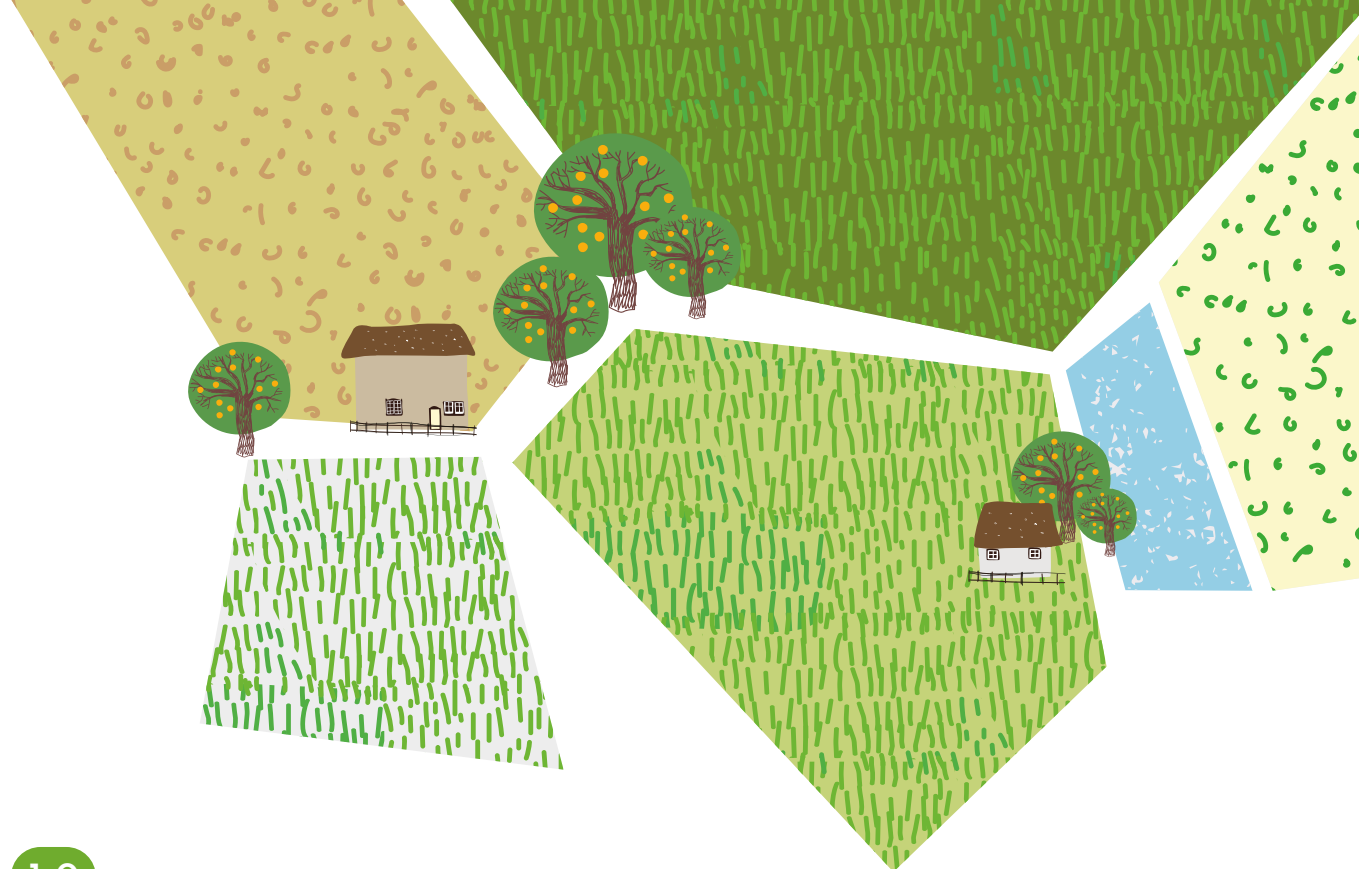
Résumé	3
1.0 Introduction	4
2.0 Objectif et résultats attendus	6
3.0 Déroulement	7
3.1 Panel de discussion n°1 : Impact de la pandémie du Covid-19 sur les systèmes alimentaires : expériences des acteurs sur le terrain et rôles des différents acteurs pour relancer les systèmes alimentaires.	8
3.2 Panel de discussion n°2 : Connecter les petits producteurs maraichers aux grands marchés urbains : expériences de vente en circuit court, approches de marketing innovantes, certification des produits agroécologiques	11
3.3 Panel de discussion n°3 : Agriculture, vannerie et autonomisation économique : Contribution à l'économie locale et implication pour la gouvernance locale.	14



Résumé

Dans le cadre de son initiative de valorisation économique de la jacinthe d'eau et de participation des acteurs à la gouvernance locale dans la commune de Sô-Ava, financée par l'Union Européenne à travers le Programme Renforcement et Participation de la Société Civile au Bénin (RePaSOC), ACED a organisé un dialogue politique sur la promotion de l'agroécologie et du consommé local au Bénin. Ce dialogue a regroupé les organisations de la société civile, les institutions de recherche, les agences de développement, les entreprises agricoles et les institutions étatiques. Ces différents acteurs ont partagé leurs expériences sur la consommation massive des produits agroécologiques, l'impact de la pandémie Covid-19 sur les systèmes alimentaires et de production maraichère, et l'implication des acteurs dans la gouvernance locale, au Bénin. Les discussions de ce dialogue multi-acteurs sont documentées pour informer les décideurs politiques sur les perspectives des acteurs sur l'agroécologie et le consommé local. En somme, les acteurs recommandent de :

- Renforcer les capacités techniques, organisationnelles, et managériales des producteurs pour développer l'agroécologie et mieux s'organiser pour accéder aux marchés de masse;
- Sensibiliser les consommateurs sur l'existence et la consommation massive des produits agroécologiques qui préservent la santé et l'environnement;
- Prendre des décisions politiques qui encouragent la contribution des acteurs locaux à l'économie locale et à la construction de systèmes alimentaires durables et résistants aux chocs externes.



1.0 Introduction

La jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) est une plante invasive fortement présente sur les plans d'eau d'Afrique de l'Ouest, qui a des effets négatifs sur la biodiversité, sur la circulation lacustre et l'écoulement des produits agricoles, et sur le climat. Sa prolifération sur les plans d'eau asphyxie les ressources aquatiques, notamment les poissons, et empêche leur croissance. Au cours de son développement, la jacinthe d'eau forme des amas de jacinthes qui se déplacent ensemble et obstruent les voies de circulation lacustre. Comme toute plante naturelle, elle meurt à la fin de son cycle de développement mais dégage du méthane et du dioxyde de carbone, qui sont de puissants gaz à effet de serre. En conséquence, elle a d'énormes effets négatifs sur l'environnement et constitue un problème majeur pour les populations lacustres. Elle ralentit également les activités socio-économiques en rendant difficile, d'une part, la pratique de la pêche, et d'autre part, le transport lacustre et l'écoulement des produits agricoles vers les marchés.

Face à cette problématique, et avec l'appui de l'Union Européenne à travers le Programme Renforcement et Participation de la Société Civile au Bénin (RePaSOC), ACED a soutenu l'autonomisation économique des femmes et des hommes et leur participation citoyenne à la gouvernance locale dans la commune de Sô-ava. L'initiative a accompagné la valorisation économique des jacinthes dans le maraichage à travers le compost et dans la vannerie. Ces options de valorisation ont permis aux acteurs locaux de pouvoir booster leurs activités et de porter leur voix auprès des autorités locales. L'initiative a également favorisé leur participation aux réunions communales afin que ces acteurs partagent eux-mêmes leurs défis. Par ailleurs, cette initiative rentre dans un mouvement international de promotion d'une agriculture écologique, saine,



“ La condition fondamentale qui permettrait aux producteurs locaux d'accéder au marché et de rémunérer leurs efforts est l'existence d'un marché soutenu durablement par les populations locales ”

et nutritive. En effet, l'agroécologie est un ensemble de méthodes de production agricole respectueuses de l'environnement. La promotion de l'agroécologie exige l'implication de tous les acteurs pertinents pour réussir à en faire la nouvelle norme de production. Ces acteurs comprennent les agriculteurs, les praticiens, le secteur privé, les organisations de la société civile, et les autorités locales et nationales.

Mieux, la promotion de l'agroécologie est fonction de la consommation locale des produits locaux. En effet, la condition fondamentale qui permettrait aux producteurs locaux d'accéder au marché et de rémunérer leurs efforts est l'existence d'un marché soutenu durablement par les populations locales. Cela soulève donc la question du 'consommer local' qui n'est pas encore bien ancrée dans les habitudes alimentaires des populations: quelles expériences ont marché sur le terrain ? comment bien intéresser les consommateurs béninois avec les produits locaux ? Par ailleurs, la pandémie du Covid-19 a créé des distorsions dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, ce qui a affecté encore des producteurs qui étaient déjà vulnérables à l'instabilité du marché et à l'insécurité alimentaire. Il importe donc d'apprendre des acteurs sur comment la pandémie a affecté leurs systèmes de production et comment ils se sont adaptés aux restrictions de déplacement et nouvelles conditions de travail.

Ce dialogue politique est organisé dans le but d'apprendre et de partager les expériences des acteurs sur la consommation massive des produits agroécologiques, l'impact de la pandémie Covid-19 sur les systèmes de production maraîchère, et l'implication des acteurs dans la gouvernance locale, au Bénin. Il réunit les acteurs directs, les organisations de la société civile actives dans l'agroécologie, les entreprises pertinentes, et les autorités locales et nationales.



2.0 Objectif et résultats attendus

L'objectif général de ce dialogue politique était d'apprendre et de partager les expériences des acteurs sur la consommation massive des produits agroécologiques, l'impact de la pandémie Covid-19 sur les systèmes alimentaires et de production maraîchère, et l'implication des acteurs dans la gouvernance locale, au Bénin.

Au terme de l'atelier:

- Les expériences des acteurs dans la relance des systèmes alimentaires face aux difficultés engendrées par la pandémie du Covid-19 sont partagées;
- Les leçons apprises dans la connexion des producteurs aux marchés et la promotion du 'consommer local' sont partagées;
- La contribution des acteurs locaux à l'économie locale et les expériences de leur implication dans la gouvernance locale sont partagées;
- Les recommandations politiques qui ressortent de ces échanges multi-acteurs sont formulées et documentées pour informer les politiques nationales.

“ Ce dialogue politique veut apprendre et partager les expériences des acteurs sur l’agroécologie, le consommateur local, l’impact de la Covid-19 sur les systèmes alimentaires, et la gouvernance locale inclusive au Bénin ”

3.0

Déroulement

Le mercredi 24 février 2021 à Abomey-Calavi, plusieurs acteurs du domaine de l’agroécologie et du consommateur local au Bénin se sont réunis pour un partage d’expériences. Ces acteurs regroupent les organisations de la société civile, les institutions de recherche, les agences de développement, les entreprises agricoles et les institutions étatiques. La cérémonie d’ouverture a démarré avec les mots de bienvenue de M. Donald HOUESSOU, Directeur des opérations à ACED, aux participants de l’atelier. Après ce discours, le modérateur de l’atelier a présenté l’agenda, les objectifs visés et les résultats attendus. Ensuite, trois panels de discussion ont été conduits successivement par différents modérateurs pour répondre aux objectifs du dialogue. Il s’agit de l’impact de la pandémie du Covid-19 sur les systèmes alimentaires: expériences des acteurs sur le terrain et rôles des différents acteurs pour relancer les systèmes alimentaires (Panel 1), de la connexion des petits producteurs maraichers aux grands marchés urbains: expériences de vente en circuit court, approches de marketing innovantes, certification des produits agroécologiques (Panel 2), et de l’agriculture, vannerie et autonomisation économique: contribution à l’économie locale et implication pour la gouvernance locale (Panel 3).

3.1 Panel de discussion n°1: Impact de la pandémie du Covid-19 sur les systèmes alimentaires: expériences des acteurs sur le terrain et rôles des différents acteurs pour relancer les systèmes alimentaire



Ce panel est modéré par M. Donald HOUSSOU, Directeur des Opérations ACED et a reçu comme panelistes: M. KPANOU Anicet Koffi, Chef Division Partenariat et Relation avec les ANE à la DPP/MAEP, Mme NOUWAMEKOU SOUROU Jocelyne, Responsable Suivi-Evaluation à la Fédération Nationale des Organisations de Maraichers (FENOMA), et Mme SEGLA Amélie, Vice-Présidente de l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANaF-BENIN).

Après la survenue du premier cas de Covid-19 au Bénin, le gouvernement a pris des mesures d'intensités progressives pour protéger la population dont la plus radicale était la mise en place d'un cordon sanitaire. Ce cordon sanitaire a entouré 15 municipalités à l'intérieur et les a séparés du reste du pays afin de contrôler la propagation du Covid-19. Le cordon sanitaire a été accompagné d'autres mesures de restrictions de mouvement de personnes (arrêt de certains types transports, fermeture de frontières); les produits agricoles et associés étant épargnés de ces restrictions. Pour cela, le panel a discuté de l'impact des mesures liées à la pandémie du Covid-19 sur les systèmes alimentaires au Bénin en général et de production maraichère en particulier, les conséquences sur les prix des produits alimentaires et la consommation locale, les mesures d'atténuation prises par le gouvernement et la société civile, et les mesures de résilience à pérenniser par les acteurs.

Une hausse généralisée des prix des aliments. Malgré la bonne volonté des autorités locales et nationales, les mesures de restrictions de mouvement n'ont pas favorisé une bonne circulation des produits agricoles. Cela a engendré des distorsions dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire notamment les intrants (semences, engrais, produits phytosanitaires) et les produits agricoles. Ces distorsions ont limité l'offre en intrants et exercé une pression de la demande sur les produits alimentaires avec comme conséquence la hausse généralisée des prix des produits agricoles et alimentaires.

Un regain d'intérêt aux intrants locaux. L'offre en intrants importés sur le marché était restreinte malgré les efforts d'importation effectués par les organisations de producteurs. Cette situation était encore plus prononcée dans les zones en dehors du cordon sanitaire puisque le cordon avait concentré les grands centres urbains et ainsi la majorité des fournisseurs d'intrants, semences et produits phytosanitaires. En conséquence, les producteurs s'étaient tournés vers l'offre locale en semences mais qui était peu encadrée par les réglementations; peu de producteurs semenciers avaient certifié leurs semences.

Une productivité agricole améliorée. Avec une offre limitée en intrants, les producteurs ont réduit les superficies emblavées. Cela leur a permis de mieux entretenir leurs emblavures et de maîtriser leurs productions en comparaison au passé où ils emblavaient de grandes superficies mais n'arrivaient pas à bien les entretenir. En conséquence, les rendements ont été améliorés avec des corolaires sur les profits effectués par les producteurs.

Une distribution alimentaire difficile. La distribution des produits agricoles avait connu également des difficultés de transport. En effet, l'installation du cordon sanitaire a limité le transport des produits, engendrant par exemple une cessation des contrats d'approvisionnement pour les producteurs. Tout comme les intrants, les producteurs en dehors du cordon ont eu également plus de difficultés à faire entrer leurs productions dans le cordon sanitaire qui rassemblait les grands centres urbains. En outre, les difficultés de transport ont affecté la mise en vente de certains légumes dont le flétrissement est rapide à cause de leur forte teneur en eau, comme, le crinclin, la tomate et la grande morelle. Cependant, les restrictions de mouvement ont eu un effet positif sur les achats et ventes groupés puisqu'il était difficile individuellement aux maraichers de pouvoir s'approvisionner en intrants et vendre en dehors du cordon sanitaire.

Des mesures de relance économique prises par l'Etat. Pour relever les défis posés par la crise du Covid-19, l'Etat a pris des mesures importantes de redressement économique telles que la mise en place de fonds de garantie auprès des banques et structures financières décentralisées pour faciliter le financement des producteurs et la dotation des organisations de producteurs en intrants (semences, engrais, équipements) pour relancer la production agricole. Ces mesures ont soulagé les producteurs bénéficiaires même si des efforts pour atteindre des producteurs éloignés, pauvres, et difficiles d'accès restent à faire.



“ La crise de la Covid-19 a bouleversé les systèmes alimentaires locaux mais, a créé un regain d'intérêt des consommateurs locaux pour les produits locaux au Bénin ”

Une augmentation de parts de marché pour les produits locaux. La crise du Covid-19 a montré l'importance de la construction d'une bonne résilience des systèmes alimentaires locaux. En effet, la mise en place du cordon sanitaire et des mesures de restrictions de mouvement a entraîné des achats de panique, centrés sur les produits locaux. Couplée à la fermeture des frontières terrestres et aériennes, la baisse de l'importation des produits alimentaires a créé un regain d'intérêt des consommateurs locaux pour les produits locaux. Cela a fait gagner des parts de marché aux produits locaux et a rémunéré les efforts des producteurs.

Des actions restent à mener pour améliorer la résilience des systèmes alimentaires. Les échanges ont montré que la crise du Covid-19 a affaibli les systèmes alimentaires qui étaient déjà vulnérables. Même si des mesures de redressement ont été prises pour renforcer ces systèmes, les données de terrain indiquent qu'il faut redoubler d'efforts pour atteindre les producteurs éloignés et pauvres qui ne sont pas vite détectés par les mécanismes d'appui des institutions étatiques et de la société civile. Par exemple, bien que des fonds de garantie soient placés dans les institutions financières pour financer l'agriculture, les producteurs peinent encore à s'organiser pour élaborer des dossiers fiables, viables, et finançables. Les acteurs recommandent des actions de divers ordres pour renforcer la production locale et la résilience des systèmes alimentaires comme suit:

- Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des producteurs pour améliorer leur résilience face aux chocs externes et faciliter leur accès aux opportunités d'affaires;
- Encourager le regroupement des acteurs des maillons des systèmes alimentaires, sous forme de clusters, pour plus de visibilité, de concertation, et de synergie;
- Faciliter, réglementer, et renforcer la production locale de semences de variétés locales et améliorées et d'engrais pour faire face aux pénuries créées par des chocs externes;
- Sensibiliser les consommateurs sur les produits locaux à travers l'organisation de foires, salons et journées portes ouvertes.

3.2 Panel de discussion n°2 : Connecter les petits producteurs maraichers aux grands marchés urbains : expériences de vente en circuit court, approches de marketing innovantes, certification des produits agroécologiques



Les discussions de ce panel ont porté sur comment les petits producteurs s'organisent pour identifier les marchés d'écoulement, les expériences de ventes en circuits courts, les approches de marketing utilisées, les certifications biologiques disponibles et accessibles aux maraichers, et les stratégies d'amélioration de la consommation des produits locaux. Ce panel a été modéré par Dr. Kisito GANDJI, Chargé de recherche et politique à ACED. Le panel était composé de M. Bertrand YEHOUENOU, Secrétaire permanent de Synergie Paysanne, M. Constant KOCHONI représentant de l'ATDA 7, et de M. Tanguy GNIKOBOU, Responsable des Jardins de l'Espoir.

Expériences de vente en circuit court. La vente en circuit court expérimentée par les maraichers comprend la vente directe et la vente groupée. La vente directe est le principal mode de commercialisation pratiqué par les maraichers. Elle consiste pour les maraichers à apporter leurs productions directement sur le marché. Ce mode de commercialisation permet aux maraichers d'être en contact direct avec les consommateurs et d'avoir des retours sur la qualité de leurs produits. Néanmoins, ce mode de commercialisation ne permet pas toujours aux maraichers de vendre leurs produits à des prix convenables leur permettant de couvrir les investissements, les obligeant parfois à accepter les prix fixés par les acheteurs à cause de la périssabilité des produits.

Par ailleurs, les restrictions sur les déplacements des personnes vers les centres urbains pendant la crise sanitaire de Covid-19 a montré l'importance de la vente groupée. Avec l'installation du cordon sanitaire, il était impossible pour les maraichers en dehors du cordon sanitaire de vendre individuellement leurs produits dans les villes au sein du cordon. Les producteurs se sont donc mis en groupes pour organiser la vente de leurs produits. La vente groupée a permis aux producteurs de réduire les coûts de transport, d'obtenir un meilleur prix de vente et de contrôler les fluctuations des prix sur le marché.

Approches de marketing innovantes. Le marketing est important dans toute activité de production et de commercialisation. Il s'appuie sur quatre principes fondamentaux à savoir: le produit, le prix, la publicité et l'emplacement. Mais le constat est que les maraichers se concentrent essentiellement sur la qualité du produit, ce qui est insuffisant pour bien promouvoir les légumes. Pour améliorer cette situation, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) offrent un meilleur dispositif pour faciliter les ventes en présentant mieux les produits ou en les plaçant sur des plateformes en ligne.

Stratégies pour améliorer le consommateur local. Les mesures liées au Covid-19 ont créé un regain d'intérêt pour les produits locaux. Ainsi pour amener la population à davantage consommer les produits locaux, il faudra la sensibiliser sur les avantages du consommateur local, uniformiser le prix des produits locaux sur le marché, institutionnaliser l'agroécologie au Bénin et mettre en place une plateforme d'apprentissage et de partage d'expériences sur l'agroécologie au Bénin.

Certification des produits agroécologiques. Pour accéder aux marchés internationaux les maraichers ont nécessairement besoin d'obtenir la certification biologique car le marché international est plus strict sur les normes de qualité. En termes de certification biologique, le Système Participatif de Garantie (SPG) est la certification la plus accessible et la moins coûteuse au Bénin. Cependant, les petits producteurs locaux ne disposent pas des moyens pour acquérir cette certification, ce qui les empêche d'aller vers les marchés de masse bien que leurs produits soient agroécologiques. Par ailleurs, de nombreuses entreprises obtiennent la certification et offrent des produits qui ne respectent aucune norme de production agroécologique. Il revient donc à l'Etat de définir des principes clairs par rapport à la production biologique au Bénin et tenir compte des réalités locales des producteurs pour développer les certifications agroécologiques. Quant aux maraichers ils doivent s'organiser en réseau et veiller au strict respect des normes établies en matière de production agroécologique au Bénin.



Mieux connecter les petits producteurs maraichers aux grands marchés urbains. La demande urbaine en produits maraichers est importante et il est indispensable de développer des stratégies pour satisfaire cette demande. Les stratégies proposées par les divers acteurs pour améliorer l'accès des petits producteurs aux grands marchés urbains sont entre autres:

- Organiser les producteurs au sein d'une plateforme pour favoriser des dialogues permanents et constructifs sur l'accès au marché;
- Organiser des contrôles inopinés dans les fermes pour contrôler la qualité des produits agroécologiques;
- Uniformiser les prix des produits agroécologiques pour éviter les spéculations sur le marché;
- Communiquer et sensibiliser les consommateurs sur l'existence des produits agroécologiques;
- Certifier les produits agroécologiques afin de permettre aux producteurs d'accéder aux marchés de masse.



3.3 Panel de discussion n°3: Agriculture, vannerie et autonomisation économique: Contribution à l'économie locale et implication pour la gouvernance locale.



Ce panel a discuté de l'agriculture, la vannerie et l'autonomisation économique et leur contribution à l'économie locale et implication pour la gouvernance locale. Ce panel a été animé par Professeur Ibouma YABI, Enseignant-Chercheur à l'Université d'Abomey-Calavi, et constitué de trois panelistes dont M. Ismaël ZOSSOU Deuxième Adjoint au Maire de So-Ava, Dr. Rosaire ATTOLOU Directeur Départemental du Cadre de Vie et du Développement Durable (DDCVDD) et Mme. KOURA Tatiana Chercheuse à l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB).

Le maraichage et la vannerie autonomisent financièrement et socialement les acteurs. La commune de Sô-Ava est une commune à potentiel agricole dont le maraichage constitue l'une des activités principales. Ces activités ont connu un essor avec l'accompagnement des maraichers et des femmes vannières par différents projets. Concrètement, ces acteurs arrivent à se procurer des ressources pour améliorer les conditions de vie de leurs ménages.

“
L'implication des acteurs locaux
dans les réunions communales
sectorielles est une bonne stratégie
d'inclusion à la gouvernance
locale, mais dépend de leur
contribution à l'économie locale ”

Contribution et importance des maraichers et femmes vannières à l'économie locale. La production et la commercialisation des dérivés de la jacinthe constituent une source de revenu à la commune si l'on tient compte des taxes que la mairie prélève auprès des maraichers et des femmes vannières. En effet, les activités de ces acteurs permettent à la mairie de collecter des taxes qui n'auraient pas été collectées autrement. Ce faisant, les autorités locales doivent renforcer les sensibilisations auprès des acteurs pour les inciter à payer et, encourager la reddition de compte afin de maintenir la confiance.

Utilisation des formes de valorisation des jacinthes pour booster le tourisme. La commune de Sô-Ava présente un atout touristique important qui pourrait booster l'économie locale. En effet, en promouvant le tourisme, la jacinthe d'eau pourrait devenir un label du terroir visité et qui fait entrer des ressources à la commune. Par exemple, l'inscription des points de vente des produits vanniers et de légumes dans le circuit touristique de la commune a le potentiel de générer des ressources pour la commune.

Implication des acteurs locaux dans la gouvernance locale. L'implication des acteurs locaux dans les réunions communales sectorielles est une bonne stratégie pour les associer à la gouvernance locale, car ils représentent une couche importante dans l'économie locale. L'expérience d'implication des acteurs dans la gouvernance locale a montré qu'il y a une bonne coopération entre la mairie de Sô-Ava et les maraichers, ce qui augmente la confiance des acteurs aux autorités et par conséquent influence les recettes de la mairie. Mieux, les autorités communales doivent pérenniser ces collaborations pour durablement améliorer la gouvernance et l'économie locale. Pour cela, les acteurs recommandent:

- Aux autorités locales de mettre en place un système d'échange et de collaboration étroits avec les acteurs pour renforcer leur contribution à l'économie locale;
- Aux autorités locales de mettre en place un label 'Jacinthe d'eau' pour accompagner les acteurs locaux qui valorisent cette plante.





Recherche - Politiques - Action

Vision

Nous rêvons d'un monde où toutes les communautés ont une vie décente dans un environnement durable.

Mission

Renforcer les communautés grâce à des solutions durables pour lutter contre la pauvreté et la faim dans un environnement durable.



@acedbenin



[www.linkedin.com/
company/acedbenin](https://www.linkedin.com/company/acedbenin)



[www.facebook.com/
acedong](https://www.facebook.com/acedong)



www.aced-benin.org